

LYONNAISE DES EAUX  
CENTRE REGIONAL GUYENNE  
64, boulevard Pierre 1<sup>er</sup> - 33082 Bordeaux Cedex - France  
fax : +33 (0)5 56 79 86 87  
www.lyonnaise-des-eaux.fr

## SYNDICAT DES EAUX DE BUDOS

### Information sur la facturation de l'eau

#### Les règles

Nous avons pensé qu'une information sur les modalités de la facturation de l'eau sur votre Commune était nécessaire. Nous vous rappelons ci-après les détails de chacune des factures semestrielles.

#### Les abonnements sont facturés et payables d'avance

Vous avez payé :

- En février 2003, l'abonnement de janvier à juin 2003.
- En juin 2003, l'abonnement de juillet à décembre 2003.
- En novembre 2003, l'abonnement de janvier à juin 2004.
- En juin 2004, l'abonnement de juillet à décembre 2004.
- En novembre 2004, l'abonnement de janvier à juin 2005.
- En juin 2005, l'abonnement de juillet à septembre 2005.

Lors de cette dernière facture, les abonnements ont été recalés avec la date du démarrage du nouveau contrat, à savoir avril.

Vous paierez dorénavant les abonnements comme suit :

- Facture de novembre 2005, l'abonnement d'octobre 2005 à mars 2006.
- Facture de juin 2006, l'abonnement d'avril à septembre 2006.

#### Les consommations sont facturées et payables à terme échu.

Avec les factures de novembre, vous paierez un acompte de 40 % basé sur la consommation de l'année précédente.

Avec les factures de juin, vous paierez la consommation constatée entre les deux relevés, déduction faite de l'acompte versé en novembre.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter notre centre d'appel au :

**0 810 00 20 40**

La Direction.

